

### Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv,
- Compléter la fiche séjour,
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour.

### Conditions d'annulation des séjours :

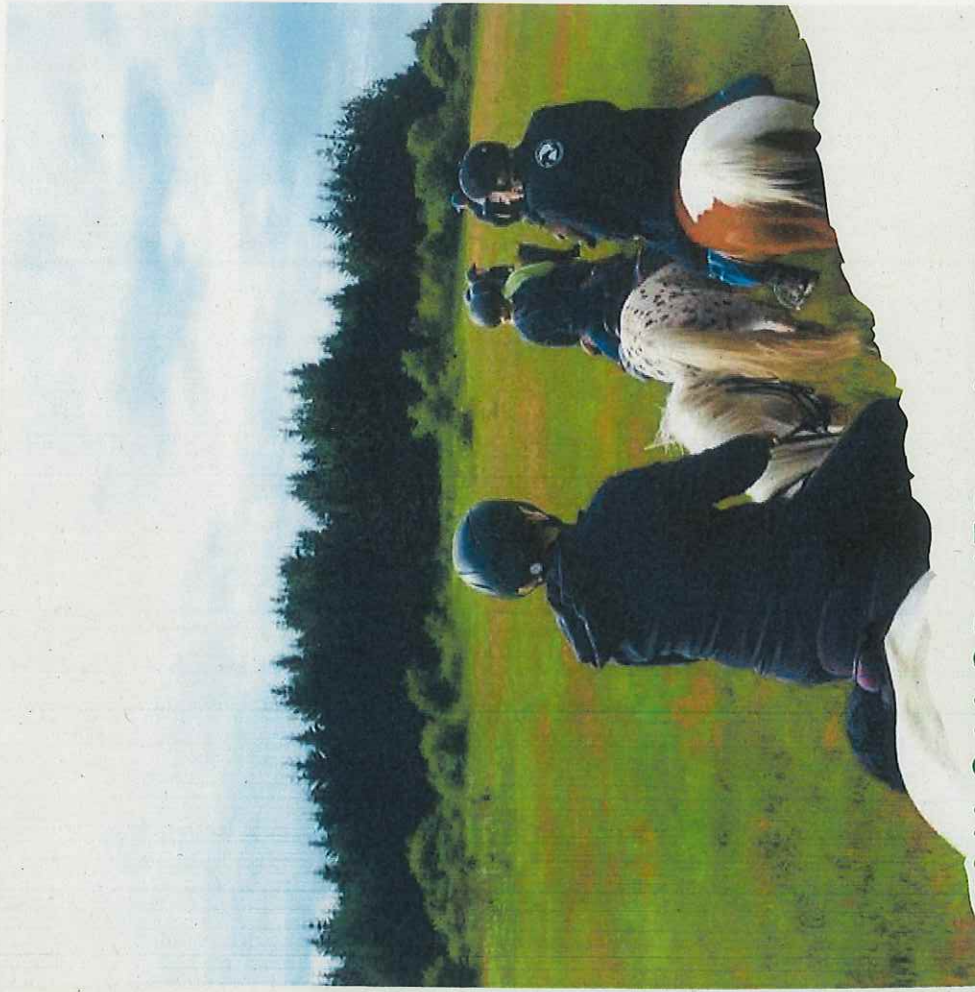
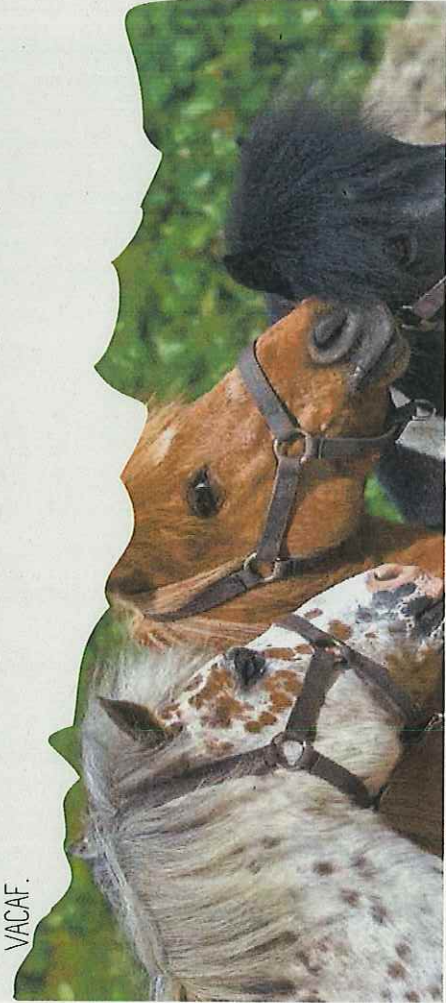
**Du fait de l'Ufcv :** Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit des journées d'accueil de loisirs.

**Du fait de la famille :** Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

25 %	15 jours avant le début du séjour
50 %	5 jours avant le début du séjour
100 %	3 jours ou moins avant le début du séjour

### Aides financières aux séjours

Pour les Familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Ce séjour est éligible aux aides VACAF.



## AU GALOP VERS L'AVEVENTURE

Séjour de l'accueil de loisirs de Saint Thuriel

Du 15 au 19 juillet pour les 6-8 ans

La ruée vers l'air à Guignen (35)



**UFCV**  
animation territoriale





# AU GALOP VERS L'AVEVENTURE

Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Saint Thuriat. A travers ce séjour l'équipe d'animation souhaite poursuivre les objectifs de développement de l'autonomie de l'enfant, d'éveil à la curiosité et d'accès à des vacances enrichissantes !



## Les Activités :

3 séances de Poney, débutant ou confirmé à toi de choisir !, jeu de piste en Forêt et veillée au coin du feu ! Une attention particulière est portée à la vie quotidienne (préparation des repas, temps des douches, organisation du séjours), elle est organisée avec les enfants !



## L'hébergement :

Tentes pour dormir et tepee pour les temps calmes au centre équestre la ruée vers l'air, Le Tertre Gérardit 35580, guignen.



## Equipe d'animation et transport:

Les enfants seront accompagnés dans cette aventure par Evan Coppalle référent du séjour et deux animateurs BAFA.

L'équipe vous accueillera à "la ruée vers l'air" le lundi 15 juillet entre 9h et 10h et vous donne rendez vous le vendredi 19 juillet entre 16h30 et 17h30 autour d'un goûter pour récupérer votre enfant

L'accueil de loisirs n'organise pas le transport jusqu'au site de séjour. Pensez au covoiturage avec d'autres familles !

## Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 16 enfants. La date limite d'inscription est le 15 juin 2024

QF < 800 €	QF : 801 € à 1200 €	QF: 1201 € à 1600 €	QF> 1601 €	Hors Commune
110 €	177 €	221 €	254 €	310 €

Sylvie MACE Directrice de l'accueil de loisirs :

Tél 07 57 49 79 40

accueildeleloirs.saintthuriat@ufcv.fr